



FRONTIÈRES DE LA PHILOSOPHIE DU DROIT

DEUXIÈMES RENCONTRES
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA PHILOSOPHIE
ET LA THÉORIE JURIDIQUES ET POLITIQUES

TOULOUSE • 29 ET 30 SEPTEMBRE 2022



SOMMAIRE

CONTENTS

Bienvenue / Welcome	5
Programme	6
Conférences plénières / Plenary Lectures	8
I - Catherine LARRERE	8
II - Anne PETERS	9
III - Cristina REDONDO	10
IV - Martti KOSKENNIEMI	11
Lauréat du Prix 2022 de la SFPJ	12
Ateliers / Workshops	13
Programme des ateliers / Workshops Schedule	13
Liste des ateliers / List of Workshops	15
Plans et contacts / Maps and Contact Info	21

BIENVENUE

WELCOME

Notre association organise pour la deuxième fois un congrès national de théorie et philosophie juridique et politique. Après le succès des Rencontres de Nice, nous voici accueillis à l'Université Toulouse Capitole et en particulier par l'Institut Maurice Hauriou. C'est pour la SFPJ un très grand honneur et un immense plaisir. Toute l'équipe de l'association est extrêmement sensible à votre présence et au sérieux de votre engagement qui permet de montrer le dynamisme et le renouveau de la théorie et de la philosophie politique et juridique en France. L'enjeu n'est pas seulement national mais aussi international. Votre implication donne en effet poids à notre association au sein de l'IVR dont le dernier Congrès mondial s'est tenu à Bucarest au mois de juillet 2022. Elle contribue ainsi au rayonnement de la philosophie du droit en France et à l'étranger.



Véronique CHAMPEIL-DESPLATS

Présidente de la SFPJ / President of the SFPJ

Our association is organizing for the second time a national Conference on legal and political theory and philosophy. After the success of the Nice Conference, we are now welcomed at the Université Toulouse Capitole and in particular by the Institut Maurice Hauriou. It is both a great honor and a great pleasure for the SFPJ. Our whole team is extremely grateful for your presence and for the seriousness of your commitment, which is testimony to the dynamism and the renewal of political and legal theory and philosophy in France. The stakes are not only national but also international. Your involvement gives weight to our association within the IVR, whose last World Congress was held in Bucharest in July 2022. It thus contributes to the influence of legal philosophy both in France and abroad.

PROGRAMME

Jeudi 29 Septembre

Thursday 29 September

8h Accueil des participants 8.00 Welcome Desk

9h Discours d'ouverture 9.00 Opening Speeches

Hugues KENFACK, Président de l'Université Toulouse I Capitole

Matthieu POUMAREDE, Doyen de la Faculté de Droit

Mathieu CARPENTIER, Co-Directeur de l'Institut Maurice Hauriou

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, Présidente de la SFPJ

9h30 Conférence plénière I 9.30 Plenary Lecture I

Catherine LARRERE

Pause café / Coffee Break

11h Conférence plénière II 11.00 Plenary Lecture II

Anne PETERS

Pause déjeuner / Lunch Break

13h30 Ateliers 13.30 Workshops

Pause café / Coffee Break

16h15 Ateliers 16.15 Workshops

Fin de journée / End of workshops

18h30 Assemblée générale de la SFPJ 18.30 SFPJ General Assembly
Amphi Isaac, Bâtiment I *Amphitheater Isaac, Building I*

20h Dîner de Gala 20.00 Gala

PROGRAMME

Vendredi 30 Septembre

Friday 30 September

8h Accueil des participants 8.00 Welcome Desk

9h Prix 2022 de la SFPJ 9.00 SFPJ Young Scholar Prize 2022
Romain GENIEZ

Pause / Short Break

10h Conférence plénière III 10.00 Plenary Lecture III
Cristina REDONDO

Pause café / Coffee Break

11h30 Conférence plénière IV 11.30 Plenary Lecture IV
Martti KOSKENNIEMI

Pause déjeuner / Lunch Break

14h Ateliers 14.00 Workshops

17h30 Discours de clôture 17.30 Closing Speeches
Amphithéâtre Isaac, Bâtiment I *Amphitheater Isaac, Building I*

CONFÉRENCES PLÉNIÈRES / PLENARY LECTURES

Droits de la nature et valeur intrinsèque : des histoires contrastées

Catherine LARRERE

Présidence : *Julien BETAILLE*,
Université Toulouse 1 Capitole

Jeudi 29 Septembre, 9h30 / Thursday 29 September, 9.30

Amphi Isaac - Bâtiment I

C'est à la même époque, et dans un contexte intellectuel commun qu'a été faite la proposition d'accorder aux non-humains un statut juridique ou moral jusque-là réservé aux seuls humains. Pourtant, si ces initiatives juridiques ou morales ont procédé d'intentions comparables et se sont heurtées aux mêmes objections, leur histoire ultérieure diverge : le succès modéré des éthiques de la valeur intrinsèque contraste avec l'écho croissant que rencontre la demande de droits pour la nature. Nous essaierons d'éclairer les raisons de ces histoires contrastées.

Philosophe, professeure émérite à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne. Spécialiste de philosophie morale et politique, elle a contribué à introduire en France les questions d'éthique et de philosophie environnementales. Ouvrages récents : (avec Raphaël Larrère) *Penser et agir avec la nature, une enquête philosophique*, Paris, La Découverte, 2015 ; *Bulles technologiques*, Marseille, Wildproject, 2017; *Le pire n'est pas certain*, Paris, Premier Parallèle, 2020. Elle a également dirigé *Les inégalités environnementales*, Paris, P.U.F, 2017.



CONFÉRENCES PLÉNIÈRES / PLENARY LECTURES

The legal rights of rivers, apes, and elephants and the discrimination of chicken, cows, and pigs

Anne PETERS

Présidence : *Aurore GAILLET*,
Université Toulouse 1 Capitole

Jeudi 29 Septembre, 11h / Thursday 29 September, 11.00

Amphi Isaac, Bâtiment I

Courts in countries of the global south are the frontrunners in recognising the legal personality and legal rights of nature as a whole, of rivers, mountains, and forests, and of wild animals. How do the courts explain and justify their decisions? Is this case law applicable to the much larger group of victims, the agricultural animals who are bred, raised, and slaughtered for human consumption? How relevant are legal rights for achieving global and inter-species justice in the post-human constellation?

Anne Peters is Director at the Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law Heidelberg, and a professor at the universities of Heidelberg, Freie Universität Berlin, Basel, and a L. Bates Lea Global Law professor at the Law School of the University of Michigan. She is a member of the Permanent Court of Arbitration, and an associate member of the Institut de Droit International.

She is currently President of the German Society of International Law. She was the President of the European Society of International Law (2010-2012) and has served on the governance board of various learned societies such as the German Association of Constitutional Law and the Society of International Constitutional Law.

Anne Peters was a fellow at the Wissenschaftskolleg in Berlin (2012/13), and held visiting professorships at the universities of Beijing (Beida), Paris I, Paris II, and Sciences Po.



© Anna Logue

CONFÉRENCES PLÉNIÈRES / PLENARY LECTURES

Frontiers of Legal Philosophy

Cristina REDONDO

Présidence : Mathieu CARPENTIER,
Université Toulouse 1 Capitole

Vendredi 30 Septembre, 10h / Friday 30 September, 10.00
Amphi Isaac, Bâtiment I

The conference offers a reflection on the limits of legal philosophy from the perspective of a current debate in legal theory. It focuses on the possibility of tracing a qualitative boundary between the discourse of legal philosophy and the discourse of legal doctrine. In this context, the dissertation critically evaluates some proposals that allow thinking more generally about the contrast between descriptive and prescriptive discourses, the status of analytical discourse, and the possibility of different types of normative discourse. On this basis, the dissertation tries to find an adequate perspective to see the boundaries between legal doctrine and legal philosophy, which refrains from the idea that each of them has its own kind of discourse.

María Cristina Redondo received her law degree from the National University of Córdoba (Argentina) and her doctorate from Pompeu Fabra University in Barcelona (Spain). She has been and continues to be a professor of Master's and Doctoral courses at Girona University (Spain), the Externado University (Colombia), Temuco, Austral, Diego Portales, Alberto Hurtado, Adolfo Ibáñez (Chile), UEES (Ecuador), CEAD and ITAM (Mexico). She is currently a full professor of Philosophy of Law at the University of Genoa (Italy) and an independent researcher at Conicet (Argentina). She is the author of numerous essays and several books on the philosophy of law. Among the latter, the following are particularly noteworthy: *La noción de razón para la acción en el análisis Jurídico* (1996), translated into English as *Reasons for Action and The Law* (1999); *Sobre principios y estado de Derecho. La justificación de las decisiones judiciales* (2009). *Orden jurídico. Modelos y discusiones* (2017), *La normatività istituzionale del diritto* (2018), *Positivismo jurídico 'interno'* (2018).



CONFÉRENCES PLÉNIÈRES / PLENARY LECTURES

The Power of Law : Sovereignty and Property in the International World

Martti KOSKENNIEMI

Présidence : Clémentine BORIES,
Université Toulouse 1 Capitole

Vendredi 30 Septembre, 11h30 / Friday 30 September, 11.30
Amphi Isaac, Bâtiment I

The talk is based on my recent work *To The Uttermost Parts of the Earth. Legal Imagination and International Power 1300-1870* (Cambridge 2021). In the talk I will argue that the exercise of power by Europeans within and beyond Europe has been based on two types of legal vocabulary: sovereignty and property. They frame the political and economic world and provide the basis on which power is exercised and yielded to. I will argue that those notions have no intrinsic meaning, however, but that how they are used had depended on historically varying contextual challenges met by ambitious men (lawyers, theologians, philosophers and governmental advisors). Sovereignty and property are the yin and yang of European power.

Martti Koskenniemi is Emeritus Professor of International Law at the University of Helsinki and Director of the Erik Castrén Institute of International Law and Human Rights. He was a member of the Finnish diplomatic service 1978-1994, Judge with the Administrative Tribunal of the Asian Development Bank (1997- 2002) member of the International Law Commission (UN) in 2002-2006.

He has held lengthier visiting professorships in, among other places, NYU, Columbia University, University of Cambridge, London School of Economics, Melbourne University and Universities of Brussels, Paris, Sao Paulo and Utrecht. He is a Fellow of the British Academy and a Member of the American Academy of Arts and Sciences. His main publications include *From Apology to Utopia; The Structure of International Legal Argument* (1989/2005), *The Gentle Civilizer of Nations: The Rise and Fall of International Law 1870-1960* (2001) and *The Politics of International Law* (2011). His latest work on the (pre-)history of international law is *To the Uttermost Parts of the Earth: Legal Imagination and International Power* (2021)



PRIX 2022 DE LA SFPJ / SFPJ YOUNG SCHOLAR PRIZE 2022

Robert Alexy et la critique de la thèse de la séparation du droit et de la morale : la philosophie analytique au service du dépassement du positivisme

Romain GENIEZ

Présidence : Jean-Yves CHEROT,
Aix-Marseille Université

Vendredi 30 Septembre, 9h / Friday 30th September, 9.00
Amphi Isaac - Bâtiment I

Robert Alexy est une figure majeure de la philosophie du droit contemporaine. Il défend une conception du droit portant l'ambition de dépasser les limites inhérentes aux deux termes de l'alternative classique de la philosophie du droit : le positivisme et le jusnaturalisme. Le « non-positivisme inclusif » qu'il propose est fondé sur un argument analytique original : la « prétention de correction ». Cet argument permet à Alexy de défendre la thèse de l'existence d'une connexion conceptuelle entre le droit et la morale. Cette contribution propose une étude et une critique de cet argument afin de conclure sur sa portée dans le cadre du débat opposant positivisme et jusnaturalisme relatif à la connexion entre le droit et la morale.

Romain Geniez est Professeur associé au département de droit de l'Instituto Tecnológico Autónomo de México (I.T.A.M.). Il est également doctorant en Philosophie du droit et histoire de la culture juridique auprès de l'Istituto Tarello per la Filosofia del Diritto de l'Université de Gênes ainsi que doctorant en droit public auprès du Centre de Théorie et Analyse du Droit de l'Université Paris-Nanterre. Ses recherches portent sur la philosophie du droit de Robert Alexy, figure de proue du néoconstitutionnalisme, et sur le raisonnement de proportionnalité tel que mis en œuvre par le Conseil constitutionnel.



ATELIERS / WORKSHOPS

Jeudi 29 Septembre

Thursday 29 September

	13h30 - 15h45 13.30 - 15.45	16h15 - 18h30 16.15 - 18.30
Amphi Isaac Bât - I	#3 L'humanisme pénal. Du "moment Beccaria" au constitutionnalisme populaire	#11 Du droit à la politique
MS 001 Bât - S	#2 Les normes implicites	
MS 003 Bât - S	#10 Quel(s) modèle(s) de scientificité pour le droit et pour la doctrine ?	
MQ 212 Bât - Q	#4 Le raisonnement des juristes	
ME 001 Bât - E	#12 Fondements du droit	#7 Regards croisés sur les théories du pluralisme juridique et du pluralisme constitutionnel

ATELIERS / WORKSHOPS

Vendredi 30 Septembre

Friday 30 September

	14h - 17h30 14.00 - 17.30
Amphi Isaac Bât - I	#1 Le constitutionnalisme populaire
MS 001 Bât - S	#6 La dignité humaine et philosophie du droit : vers une pensée juridique paternaliste post-métaphysique
MS 003 Bât - S	#5 Philosophie pénale et philosophie du droit
MQ 212 Bât - Q	#8 Philosophie du droit successoral 2 : les dernières volontés
ME 001 Bât - E	#9 L'Anthropocène du point de vue du droit, des sciences et de la philosophie

ATELIERS / WORKSHOPS

#1 - Le constitutionnalisme populaire

Vendredi 30 Septembre, 14h-17h30 / Friday 30 September, 14.00-17.30

Amphi Isaac - Bât. I

Organisateurs : Antonin GELBLAT et Thomas ACAR

Thomas ACAR (Université de Rouen) et Antonin GELBLAT (Université de Bordeaux)

Les enjeux liés aux définitions et aux catégorisations des constitutionnalismes populaires

Alexis BLOUET (Cergy Paris Université)

Le droit constitutionnel est-il ouvert à la rue ?

Eleonora BOTTINI (Université de Caen)

Constitutionnalisme populaire et sanction constitutionnelle

Carolina CERDA-GUZMAN (Université de Bordeaux)

Les relations entre le populisme et le constitutionnalisme populaire. Réflexions issues de l'expérience latino-américaine

Charles-Édouard SENAC (Université de Bordeaux)

Quel peuple pour le constitutionnalisme populaire ?

Roila MAVROULI (CNRS)

Le constitutionnalisme en théorie du droit : réaction ou renouveau du constitutionnalisme libéral ?

#2 - Les normes implicites

Jeudi 29 Septembre, 13h30-18h30 / Thursday 29 September, 13.30-18.30

MS 001 - Bât. S

Organisateurs : Thomas HOCHMANN et Arnaud LE PILLOUER

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS (Université Paris Nanterre)

Présentation

Arnaud LE PILLOUER (Université Paris Nanterre)

L'implicite comme argument

Thomas HOCHMANN (Université Paris Nanterre)

Interprétation et présupposition

Pierre BRUNET (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

La relecture des décisions du Conseil constitutionnel par le Conseil d'État

Stefan GOLTZBERG (Université libre de Bruxelles)

La présupposition en droit talmudique

Régis PONSARD (Université Reims Champagne-Ardenne/EHESS)

Le principe d'imprévisibilité comme concept d'analyse d'une règle du droit. Apport à l'étude de la catégorie des "normes implicites"

Patricia RRAPI (Université Paris Nanterre)

Enjeux et intérêt des "normes implicites" dans la jurisprudence constitutionnelle

ATELIERS / WORKSHOPS

#3 - L'humanisme pénal. Du "moment Beccaria" au constitutionnalisme contemporain

Jeudi 29 Septembre, 13h30-15h45 / Thursday 29 September, 13.30-15.45

Amphi Isaac - Bât. I

Organisateur : Dario IPPOLITO

Philippe AUDEGEAN (Sorbonne Université)

Beccaria et la naissance de l'humanisme pénal

Francesco BERTI (Università di Padova)

Le débat sur la peine de mort en Italie au XIXe siècle

Luigi DELIA (Université de Bourgogne)

« Un besoin vital de l'âme humaine ». Simone Weil et la vertu du châtement

Giulia Maria LABRIOLA (Università di Napoli)

Le Moment Beccaria : droit de punir et constitutionnalisme contemporain

Dario IPPOLITO (Università di Roma Tre)

Socialisme juridique et humanisme pénal

#4 - Le raisonnement des juristes

Jeudi 29 Septembre, 13h30-18h30 / Thursday 29 September, 13.30-18.30

MQ 212 - Bât. Q

Organisateurs : Julien JEANNENEY et Jean-François LAFAIX

PARTIE I / PART I : Le raisonnement des juristes : créer du droit sans le dire

Julien JEANNENEY (Université de Strasbourg)

A la lumière du droit constitutionnel

Jean-François LAFAIX (Université de Strasbourg)

A la lumière du droit administratif

Mathilde UNGER (Université de Strasbourg)

A la lumière du droit de l'Union Européenne

PARTIE II / PART II : Formes du raisonnement des juristes

Jean-Sylvestre BERGÉ (Université Côte d'Azur)

En quoi pourrait consister une théorie antécédente du droit ?

Cécile DEGIOVANNI (University of Oxford)

Les paradoxes de l'incompétence négative

Guillaume LEROY (Aix-Marseille Université)

Le précédent et le pouvoir discrétionnaire du juge

Olivier LECLERC (CNRS)

Comment représenter les raisonnements juridiques ?

Frédéric ROUVIÈRE (Aix-Marseille Université)

La formation des objets juridiques

ATELIERS / WORKSHOPS

#5 - Philosophie pénale et philosophie du droit

Vendredi 30 Septembre, 14h-17h30 / Friday 30 September, 14.00-17.30

MS 003 - Bât. S

Organisateur : Nicolas NAYFELD

Nicolas NAYFELD (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Philosophie des "Drug Courts"

Christophe BÉAL (Université de Tours)

L'erreur de droit en droit pénal : une approche philosophique

Benoît BASSE (Université Paris Nanterre)

Punir le crime contre l'humanité

Cécile DEGIOVANNI (University of Oxford)

Transactions et "plea-bargaining" : penser la renonciation au droit à un procès équitable

Raphaëlle THÉRY (Université Paris 2 Panthéon-Assas)

Quand dire, c'est commettre une infraction

Olivier CHASSAING (Université Paris Nanterre)

L'abolitionnisme pénal et le point de vue des victimes

Fanny-Elisabeth ROLLET (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Les angles morts de l'imputation de responsabilité à l'agent individuel en droit international pénal

#6- La dignité humaine et philosophie du droit : vers une pensée juridique paternaliste post-métaphysique ?

Vendredi 30 Septembre, 14h-17h30 / Friday 30 September, 14.00-17.30

MS 001 - Bât. S

Organisateurs : Mate PAKSY et Antonio PELE

Mate PAKSY (Université Catholique de Lille)

La dignité humaine en tant qu'autonomie

Antonio PELE (Pontifica Universidade Catolica do Rio de Janeiro)

La "naissance" de la dignité humaine au XIXème siècle

Malik BOZZO-REY (Université Catholique de Lille)

Les nudges peuvent-ils respecter la dignité humaine ?

Héloïse MICHELON (Université Catholique de Lille)

Dignité humaine et procréation - la question de l'influence kantienne chez Christine Overall

Marie-Caroline ARRETO (Institut Catholique de Paris)

La dignité : un principe procédural ou un droit fondamental comme les autres ? De la relation juridique au corps humain

Junior Thierry TATSI TSAFO (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

De l'inflation de la dignité humaine dans les critiques à l'égard de la gestation pour autrui : procès du moralisme juridique

ATELIERS / WORKSHOPS

#7 - Regards croisés sur les théories du pluralisme juridique et du pluralisme constitutionnel

Jeudi 29 Septembre, 16h15-18h30 / Thursday 29 September, 16.15-18.30

ME 001 - Bât. E

Organisateur : Nicoletta PERLO (Université Toulouse 1 Capitole)

Lukas RASS-MASSON (Université Toulouse 1 Capitole)

Le dialogue de la justice face au pluralisme juridique et constitutionnel

François-Xavier MILLET (Université des Antilles)

Primauté du droit de l'Union et suprématie des constitutions nationales : une analyse sous l'angle du pluralisme constitutionnel

Giacomo DELLEDONE (Sant'Anna Scuole universitaria superiore di Pisa)

La remise en cause du pluralisme constitutionnel : un prétexte pour les processus de dégradation constitutionnelle ?

Rafael ENCINAS DE MUNAGORRI (Nantes Université)

Pluralisme juridique critique et typologie normative selon Roderick A. Macdonald

#8- Philosophie du droit successorale 2 : les dernières volontés

Vendredi 30 Septembre, 14h-17h30 / Friday 30 September, 14.00-17.30

MQ 212 - Bât. Q

Organisateurs : Gabrielle RADICA (Université de Lille) et Mélanie PLOUVIEZ

Mélanie PLOUVIEZ (Université Côte d'Azur)

La volonté du défunt est-elle encore une volonté ?

Jérôme VIRET (Université de Lorraine)

Ni sacrés ni profanes. Les testaments dans la famille de Jean-Baptiste de la Salle

Anne-Marie LEROYER (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

A la recherche des dernières volontés

Martin RUEFF (Université de Genève)

Léguer, transmettre : la scène des dernières volontés dans le roman moderne

Marc GOETZMANN (Université de Tours)

Don causa mortis et autonomie : être l'auteur de sa propre vie, même après la mort ?

ATELIERS / WORKSHOPS

#9 - L'Anthropocène du point de vue du droit, des sciences et de la philosophie

Vendredi 30 Septembre, 14h-17h30 / Friday 30 September, 14.00-17.30

ME 001 - Bât. E

Organisateur : Benoît SCHMALTZ

Benoît SCHMALTZ (Université Jean Monnet Saint-Etienne) et Jean-Hugues BARTHELEMY (Université Paris Nanterre)

Libres propos

Jérémie IGLESIAS (Université de Caen)

Les fondements de la doctrine des droits de la nature et leurs implications théoriques

Marine YZQUIERDO (avocate)

Tous responsables ? Réflexion sur la responsabilité du peuple souverain et l'organisation du pouvoir au sein des régimes démocratiques

#10 - Quel(s) modèle(s) de scientificité pour le droit et pour la doctrine ?

Jeudi 29 Septembre, 13h30-18h30 / Thursday 29 September, 13.30-18.30

MS 003 - Bât. S

Organisateur : Sacha SYDORYK

Sacha SYDORYK (Université de Tours)

Quel(s) fondement(s) scientifiques à l'étude de la doctrine ?

Lucien CARRIER (Université de Bordeaux)

Une réflexion sur la sensualité du métadiscours juridique, et sur son utilité pour la présentation du droit

Maude VIDAL (EHESS)

Les conditions de possibilité d'un discours (méta)juridique objectif

Matthieu GAYE-PALETES (Université Toulouse 1 Capitole)

Etudier celui qui étudie : discussion méthodologique autour de l'analyse d'un "courant" par l'exemple des "empirical legal studies"

Camille BORDÈRE (Université de Bordeaux)

Quand les moutons électriques rêvent de droit, ou la première expérience jurimétrique

Parie PADILLA (Université de Bordeaux)

Entre traces et Aura, l'analyse du discours doctrinal en droit comparé

Olivier DUSSAUGE (Université Saint-Louis de Bruxelles)

Complexité de la théorie des systèmes juridiques, regard morinien sur le phénomène du droit

Fabien VESSIO (Université Toulouse 1 Capitole)

Les manifestations de l'influence de l'analyse économique du droit en droit positif : étude à l'aune du droit privé

Marcel ZERNIKOW (Université de Bretagne Sud)

Réflexions philosophiques et sociologiques sur le droit du travail

ATELIERS / WORKSHOPS

#11 - Du droit à la politique

Jeudi 29 Septembre, 16h15-18h30 / Thursday 29 September, 16.15-18.30

Amphi Isaac - Bât. I

Président : Grégory BLIGH

Clotilde AUBRY DE MAROMONT (Université de La Réunion)

Aux origines civilistes de la philosophie politique

Annette DE MOURA (Université Paris 2 Panthéon-Assas)

Penser la Constitution avec Hegel, Hauriou et Burdeau

Vincent FORRAY et Sébastien PIMONT (SciencesPo Paris)

Un nouveau droit naturel ?

Birden GUNGOREN (Galatasaray Üniversitesi)

Hermann Heller : De l'état de puissance à l'état de droit social

Gregory BLIGH (Science Po Lyon)

Saisir la nature relationnelle de l'autorité du droit. Préférer la piste austinienne à la piste kelsénienne.

#12 - Fondements du droit

Jeudi 29 Septembre, 13h30-15h45 / Thursday 29 September, 13.30-15.45

ME 001 - Bât. E

Président : Lukas RASS-MASSON

Jean- Baptiste JUILLARD (Sorbonne Université)

Le "monopole de la violence physique légitime" est-il encore légitime ?

Arthur MOLINES (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

L'auto-référentialité des normes juridiques : retour sur une controverse théorique du XXème siècle

Anna ZIELINSKA (Université de Lorraine)

Les fondements du droit et les fonderements de la morale : quel dialogue entre la philosophie du droit et la métaéthique ?

Lukas RASS-MASSON (Université Toulouse 1 Capitole)

L'humanisme juridique

PLAN / MAP

MANUFACTURE DES TABACS

21 Allée de Brienne
31685 Toulouse cedex 6



Entrée - Accueil



Entrance and welcome desk

Bâtiment I - Amphi Isaac : Conférences et Ateliers. Accès par l'escalier à l'arrière, ici



Building I - Amphi Isaac : Lectures and Workshops. Access by the back stairs, here

Bâtiment Q - MQ 212 : Ateliers. Accès par la porte indiquée par



Building Q - Room MQ 212 : Workshops. Access through the door here

Bâtiment E - ME 001 : Ateliers. Accès par la porte indiquée par



Building E - Room ME 001 : Workshops. Access through the door here

Bâtiment S - MS001 et MS003 : Ateliers



Building S - Rooms MS 001 and MS 003 : Workshops

Bâtiment H - Sous la verrière de la Bibliothèque : Buffet déjeuner



Building H - Under the Library's skylight : Lunch

CONTACTS

Notre équipe vous répond / We are here to help you

Organisation générale / General organisation

Lucille SANTOS : +33 561 633 895
(le numéro est redirigé vers un mobile
joignable tout au long de la manifestation)

MERCI À NOS PARTENAIRES

THANKS TO OUR PARTNERS



*Merçi pour
votre participation
et à bientôt !*

*Thank you
for coming and
see you soon !*